

## La dernière trouvaille de SAMSUNG

Décidément, l'appel à témoignages diffusé par le Réseau anti-arnaques sur le thème des offres de remboursement publicitaire de **SAMSUNG**, ne finit pas de révéler les astuces pour ne pas respecter l'engagement annoncé.

Dernier exemple en date du 24 juillet 2017 : *« Fin mars 2017, j'ai acheté un smartphone **SAMSUNG Galaxy S6 Edge** à 450 €, assorti d'une offre de remboursement de 50 €. J'ai envoyé à l'adresse indiquée tous les documents : facture, étiquette, original du code barre et RIB.*

*Quelques semaines plus tard, ne voyant rien venir, je téléphone : on me dit que c'est normal et qu'il faut attendre plusieurs mois.*

*À la mi-juillet, je retéléphone et on me répond que je n'ai rien reçu car je n'ai pas remis le RIB (ce qui est faux). On m'indique aussi qu'un mail (que je n'ai pas reçu) m'a été adressé pour me demander ce RIB soi-disant manquant et que j'avais 15 jours pour y répondre. Ce délai étant dépassé, je ne recevrai donc aucun remboursement. »*

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)